

Délibération

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 295'000.-
pour réaliser un aménagement paysager le long de l'avenue Adrien-Jeandin

- Vu les articles 30, alinéa I, lettre e) et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
- Vu que l'avenue Adrien-Jeandin représente une des artères principales traversant la commune de Thônex sur l'axe nord-sud,
- Attendu que les objectifs d'un aménagement paysager global permettraient de développer le potentiel esthétique de cette avenue, de supprimer l'invasion de la graminée appelé «folle avoine» potentiellement dangereuse pour les animaux et de transformer l'avenue en un espace plus attrayant et plus durable
- Attendu que le projet proposé par le bureau d'étude de la société Pottu et Seitz a été présenté en commission espaces publics le 12 mars 2024 et qu'il a été approuvé par cette dernière,
- vu les coûts annuels induits par cet aménagement paysager qui ont été évalués à CHF 51'625.-, chiffre qui comprend les charges d'amortissement, les coûts d'entretien des surfaces et les charges de financement de l'emprunt,
- Vu l'exposé des motifs présenté par le service technique.
- Vu le préavis favorable à la commission des finances du 2 mai 2024;

sur proposition du Conseil administratif

le Conseil municipal

décide

par voix pour.....voix contre

1. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de CHF 295'000.- pour réaliser un aménagement paysager global de l'avenue Adrien-Jeandin. Ce réaménagement permettrait d'éliminer la prolifération de la graminée appelée «folle avoine», une plante potentiellement dangereuse pour la santé des animaux tout en améliorant l'esthétique de cette voie routière et en la transformant en un espace à la fois attrayant et durable.
2. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
3. D'amortir la dépense de CHF 295'000.- au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique 615.330 dès la fin du réaménagement de l'avenue Adrien-Jeandin estimée en 2025.

Thônex, le 12 avril 2024- MZ/ck
cm-14/05/2024

(DA-24-.....)